

2.4 L'admission au séjour en France

En 2021, en France métropolitaine, 270 900 titres de séjour ont été délivrés en « primodélivrance » à des ressortissants des **pays tiers**, hors Britanniques ► **figure 1**. Sont inclus les personnes arrivées en France en 2021 et les étrangers déjà présents sur le territoire français régularisés en 2021. Pour la très grande majorité il s'agit d'adultes, les mineurs n'étant pas obligés de détenir un titre de séjour. Après un recul marqué lié à la crise de la Covid-19 en 2020, la délivrance de titres de séjour reprend en 2021 (+ 21,4 %) et se rapproche de son niveau d'avant la pandémie (- 2,4 % entre 2019 et 2021). En 2021, 87 700 titres de séjour sont délivrés pour motif « étudiant ». Ainsi, l'immigration étudiante représente pour la première fois la plus grande part du flux migratoire (32,4 %), légèrement devant l'immigration familiale (31,7 %), qui constituait historiquement le volume de flux migratoires le plus important. Alors que depuis 2007 le niveau de cette dernière diminue légèrement (- 2 %), l'immigration étudiante connaît une hausse soutenue (+ 88 %). Le motif humanitaire augmente fortement entre 2014 et 2017, en raison de la situation en Syrie notamment, puis plus lentement jusqu'en 2021, pour atteindre son plus haut niveau en 2021 (39 700 délivrances, soit 14,6 % des titres de séjour). Les primodélivrances pour motif économique sont également en hausse : elles sont trois fois plus nombreuses en 2021 (36 100, soit 13,3 % des titres) qu'en 2007.

Au 31 décembre 2021, 3 451 800 ressortissants des pays tiers non Britanniques sont détenteurs d'un permis de séjour (titre de séjour ou **document provisoire**) en France ► **figure 2**. Parmi eux, 36,3 % détiennent un permis pour motif familial et 13,6 % pour motif humanitaire : près d'un tiers des permis pour motif humanitaire sont des documents provisoires, accordés aux demandeurs d'asile dont le dossier est en instance de traitement.

Les motifs divers représentent 9,5 % des permis de séjour, ils regroupent principalement les visiteurs, les étrangers entrés mineurs et les retraités. Les motifs économiques concernent 8,1 % des permis de séjour et ont le plus souvent une durée inférieure ou égale à 5 ans. 6,7 % des permis de séjour en cours fin 2021 concernent des étudiants : c'est la première raison de délivrance des titres courts (un an au plus).

Près de 900 000 étrangers font l'objet d'un renouvellement de titre de séjour de plein droit, donc automatique : le motif du titre n'est alors pas conservé. Lorsque le renouvellement n'est pas de plein droit, lors de l'expiration d'un permis, des mouvements ont lieu à l'intérieur du stock de titres valides car le motif du titre peut changer : les étudiants souhaitant débiter leur carrière professionnelle en France, par exemple, demandent à l'issue de leurs études un titre de séjour pour motif économique.

En 2021, 168 nationalités des pays tiers sont représentées parmi les détenteurs d'un permis de séjour en France, mais les dix plus fréquentes représentent 63,8 % du total ► **figure 3**. Les ressortissants de pays du Maghreb sont les plus nombreux (41,7 % du total). La présence algérienne en France métropolitaine reste quasi stable sur les cinq dernières années (+ 1,2 % entre 2017 et 2021). Par contre, celle des ressortissants en provenance d'Afrique subsaharienne augmente, avec la plus forte progression pour les Ivoiriens (+ 47,4 % entre 2017 et 2021), suivis par les Sénégalais et les Camerounais (respectivement + 26,4 % et + 22,9 %).

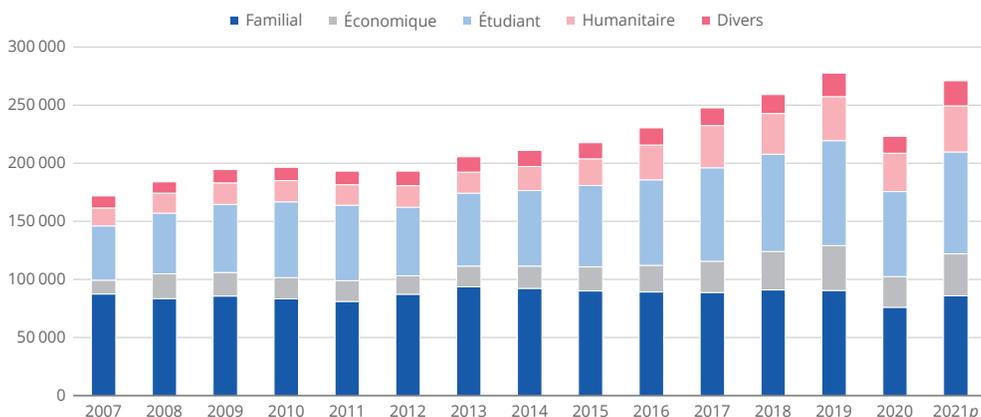
Par ailleurs, la nécessité pour les Britanniques et leurs ayants droit de disposer d'un titre de séjour spécifique depuis le 1^{er} octobre 2021 a engendré un afflux sans précédent d'attributions de permis de séjour, avec 99 600 primodélivrances pour l'année 2021. ●

► Définitions

Les **pays tiers** sont les États hors de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège, du Liechtenstein et de la Suisse.

Un **document provisoire** est un document qui accorde des droits temporaires de séjour, en général en attente d'une décision ou de la délivrance d'un titre de séjour.

► 1. Premières admissions au séjour par motif



p : données provisoires.

Lecture : en 2020, en France métropolitaine, 26 466 titres de séjour ont été délivrés en « primodélivrance » pour motif économique à des ressortissants de pays tiers, hors Britanniques.

Champ : France métropolitaine, pays tiers hors Britanniques.

Source : AGDREF, DSED.

► 2. Titres de séjour et documents provisoires valides au 31 décembre 2021¹, par durée de validité et motifs

Motif d'admission	Documents provisoires	Titres de séjour				Ensemble	Répartition (en %)
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	10 ans ou plus	Ensemble		
Économique	30 425	91 925	157 425	197	249 547	279 972	8,1
Familial	65 010	118 803	297 369	771 110	1 187 282	1 252 292	36,3
Étudiant	26 594	130 855	73 434	678	204 967	231 561	6,7
Humanitaire	146 689	7 624	68 476	246 322	322 422	469 111	13,6
Divers	14 591	33 864	36 215	241 740	311 819	326 410	9,5
Renouvellement de plein droit	7 000			885 458	885 458	892 458	25,9
Total	290 309	383 071	632 919	2 145 505	3 161 495	3 451 804	100,0

¹ Données provisoires.

Lecture : au 31 décembre 2021, en France métropolitaine, 469 111 ressortissants de pays tiers hors Britanniques détiennent un permis de séjour valide pour motif humanitaire. Ceux-ci représentent 13,6 % de l'ensemble des permis de séjour valides.

Champ : France métropolitaine, pays tiers hors Britanniques.

Source : AGDREF, DSED.

► 3. Principales nationalités des détenteurs d'un titre de séjour ou document provisoire au 31 décembre

Pays	2017	2018	2019	2020	2021 ^p	Répartition 2021 (en %)	Évolution 2021/2017 (en %)
Algérie	603 866	617 832	621 106	624 410	610 992	17,7	1,2
Maroc	510 201	525 204	546 367	555 290	566 641	16,4	11,1
Tunisie	221 304	231 912	246 339	253 239	260 935	7,6	17,9
Turquie	205 647	208 764	213 758	214 737	219 211	6,4	6,6
Chine (Hong-Kong inclus)	111 750	116 436	122 593	114 966	113 197	3,3	1,3
Mali	82 250	87 784	91 882	93 944	98 245	2,8	19,4
Sénégal	75 933	81 719	89 213	92 385	96 002	2,8	26,4
Côte d'Ivoire	61 951	69 297	77 551	83 822	91 335	2,6	47,4
République démocratique du Congo	69 261	72 382	75 230	77 038	78 705	2,3	13,6
Cameroun	53 628	56 830	60 639	63 035	65 906	1,9	22,9
<i>Part de ces dix origines (en %)</i>	<i>67,3</i>	<i>66,2</i>	<i>65,1</i>	<i>64,8</i>	<i>63,8</i>		
Total	2 965 310	3 122 834	3 292 367	3 352 433	3 451 804	100,0	16,4

p : données provisoires.

Lecture : au 31 décembre 2020, en France métropolitaine, 624 410 ressortissants algériens détiennent un permis de séjour.

Champ : France métropolitaine, pays tiers hors Britanniques.

Source : AGDREF, DSED.